



POURQUOI UTILISER CE SYSTÈME ?

QUELS SONT SES AVANTAGES ?



Pour tous renseignements, vous pouvez contacter ...



Votre service d'aide à domicile

Tampon de l'organisme :

TRANQUILLIDOM 41, le dispositif de télégestion pour simplifier vos démarches permet :

RIGUEUR DE GESTION

Les heures d'arrivée et de départ de votre aide à domicile sont automatiquement enregistrées lors de ses appels téléphoniques.

TRANSPARENCE DES INTERVENTIONS

Sur le site tranquillidom41.fr les familles peuvent suivre en temps réel la prestation réalisée.

GRATUITÉ DES APPELS

Les coûts d'appel sont entièrement pris en charge par le conseil départemental.

OU ...

Le conseil départemental de Loir-et-Cher

Direction de l'autonomie et de la Maison départementale des personnes handicapées.

Tél. 02 54 58 43 79

En partenariat avec



Conseil départemental de Loir-et-Cher
Hôtel du département - Place de la République
41020 Blois Cedex



© Thinkstock - 02/09/2020

TRANQUILLIDOM 41

Guide du Bénéficiaire



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIR-ET-CHER ACCOMPAGNE VOTRE QUOTIDIEN AVEC **TRANQUILLIDOM 41**



Vous employez une aide à domicile et êtes bénéficiaire :

- de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA),
- de la prestation de compensation du handicap (PCH),
- d'une prestation à domicile financée par le conseil départemental.

TRANQUILLIDOM 41 est fait pour vous !

COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1** La mise en place de **TRANQUILLIDOM 41** (outil de gestion des prestations à domicile) est automatique et ne nécessite aucun matériel supplémentaire.
- 2** Depuis votre téléphone fixe, l'aide à domicile effectue ses appels au **NUMÉRO GRATUIT** de TRANQUILLIDOM 41 à chaque arrivée et à chaque départ.

- 3** En fin de mois, le conseil départemental paie directement au service d'aide à domicile les heures effectuées chez vous (dans la limite de la prise en charge).
Pour les prestations en mandataire, l'aide vous sera versée directement.
- 4** Comme auparavant, vous réglez votre éventuelle participation à réception de la facture de votre service d'aide à domicile.

rendez-vous sur le site tranquillidom41.fr

pour gérer vos prestations à domicile en ligne

Rassurez-vous, ces appels sont totalement gratuits !



MODE D'EMPLOI



À L'ARRIVÉE de l'aide à domicile

Dès son arrivée, l'aide à domicile doit signaler sa présence.

Pour cela, elle doit appeler depuis votre téléphone fixe.



AU DÉPART de l'aide à domicile

À son départ, l'aide à domicile doit signaler la fin de son travail.

Pour cela, elle doit rappeler, depuis votre téléphone fixe, le même numéro qu'à son arrivée.



Chaque intervenant possède un code personnel afin de sécuriser la procédure.